CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Direction de la Communication

Agen, jeudi 27 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction aux déclarations du député Damaisin concernant le projet de parc photovoltaïque

A l'occasion de la conférence organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, Olivier DAMAISIN, député de Lot-et-Garonne, a déclaré de manière impromptue que le parc photovoltaïque des Côteaux et Landes de Gascogne ne se ferait pas et cela sans aucun argument justifiant ses propos. Cela démontre sa méconnaissance d'un projet aussi important pour le Lot-et-Garonne.

Cette déclaration à l'emporte-pièce déconnectée des réalités du territoire est pour le moins étonnante et a laissé sans voix l'assistance présente à la réunion organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie autour du thème « projets et investissements en 47 ».

Le projet d'agriparc photovoltaïque, accompagné par Raymond GIRARDI, président de la communauté de communes des Côteaux et Landes de Gascogne, présente des caractéristiques environnementales auxquelles l'ensemble des acteurs du dossier sont particulièrement attachés. Pour ne citer que quelques-uns de ces engagements :

- les surfaces concernées ne seront pas artificialisées et des projets de développement agricole seront développés sur le parc ;
- sa réalisation permettra d'économiser 2,5 millions de m3 d'eau par an qui ne seront plus affectés à l'agriculture conventionnelle ;
- En fonctionnement, le parc contribuera à réduire la consommation des énergies fossiles et d'économiser, à terme, 47800 tonnes de CO_2. Enfin, le site accueillera des activités de recherche et développement sur les énergies renouvelables.

Il convient de rappeler l'importance de ce projet de 1,2 milliards d'euros pourvoyeur d'emplois et absolument majeur pour le développement de l'ensemble du département. La présidente du Conseil départemental Sophie Borderie saisira le Ministre de la Transition écologique et solidaire pour lui rappeler l'importance de ce dossier. Il n'est pas acceptable que les projets du territoire qui font avancer le Lot-et-Garonne soient ainsi balayés d'un revers de main sans plus de considération.

Contact presse :
Matthieu Stievet*, *Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest